

Conférence de presse de M. François Hollande, Président de la République, sur la Francophonie et les relations franco-africaines, à Dakar le 29 novembre 2014.

QUESTION Hier, vous êtes intervenu pour expliquer qu'il fallait respecter des règles, vous avez rappelé ce qui s'est passé au Burkina Faso. Mais vous n'avez pas dit à qui s'adressait ces paroles. Alors évidemment on pense au Congo Brazzaville, au Congo Kinshasa, on peut penser au Togo, on peut penser au Gabon. Est-ce que vous pourriez être plus précis pour que l'on sache vraiment à qui vous vouliez vous adresser ?

QUESTION Monsieur le Président, vous avez été interpellé ainsi que plusieurs chefs d'Etat africains sur le devenir de l'agence d'actualité francophone AITV, menaçait de cesser son activité au service des télévisions africaines, dès dimanche prochain. Sachant que l'Etat français est l'actionnaire unique de France télévisions, que répondez-vous à la demande de moratoire sur cette fermeture, réclamée avant le Sommet par de nombreuses personnalités africaines et francophones ? Merci.

QUESTION Concernant le déroulement final de la nomination, de la désignation de Madame JEAN, est-ce que vous pouvez nous revisiter comment le processus de consensus a pu être élaboré dans sa dernière phase et est-ce qu'à partir d'aujourd'hui et encore plus fortement à partir du mois de janvier, quand Madame JEAN sera pleinement aux affaires, est-ce qu'il ne risque pas d'y avoir des traces de cet épisode ?

LE PRESIDENT Les principes par définition, s'adressent à tous et pas à un pays en particulier ou à une personne qui aurait à faire acte de candidature. Ces principes, ce sont ceux de la francophonie, c'est-à-dire, des valeurs de pluralisme, de liberté et de démocratie. Et c'est au nom de ces valeurs que le Secrétaire général Abdou DIOUF a pu intervenir dans un certain nombre de situations, encore récemment au Burkina Faso où nous avons fait prévaloir le principe des élections et surtout du respect de la Constitution. Et là je veux m'expliquer. Il ne s'agit pas de défendre des constitutions pour des constitutions. Il peut y avoir des révisions de constitution, mais lorsqu'il y a eu une constitution qui a été adoptée par un peuple et qu'il y a eu des règles qui ont été posées pour les candidatures à l'élection présidentielle, alors, il ne peut pas être question à la veille d'un scrutin de changer l'ordre constitutionnel.

C'est ce qui s'est passé au Burkina Faso et nous avons vu les réactions que cela a pu provoquer. La France n'est pas dans une posture qui serait celle de donner des leçons au nom de je ne sais quelle prétention. La France est au service des valeurs de ce que nous portons ensemble dans l'espace francophone, valeurs que la France a toujours proclamées. Et j'allais dire, pour quelque continent que ce soit, c'est-à-dire, pour l'ensemble des pays du monde qui ont à faire en sorte que la démocratie soit pleinement appliquée. Lorsque nous combattons le terrorisme, nous le faisons au nom de la démocratie, nous ne le faisons pas au nom du maintien de tel ou tel chef d'Etat en situation.

Si nous sommes intervenus d'une autre manière, avec les pays africains dans le cadre des Nations Unies en Centrafrique, ce n'était pas pour défendre une situation acquise, ou un chef d'Etat en exercice, c'était d'abord pour empêcher qu'il y ait des massacres et qu'il y ait des communautés religieuses qui se livrent des combats entre elles.

Dans les prochains mois, puisqu'il y a des élections qui sont prévues dans plusieurs pays de l'espace francophone, je ne doute pas que la nouvelle Secrétaire générale poursuivra dans le même esprit et montrera que nous sommes capables d'assurer la vigilance, mais aussi les

même esprit et montrera que nous sommes capables d'assurer la vigilance, mais aussi les médiations nécessaires.

Sur les médias, puisque la question m'est posée, c'est très important que nous puissions avoir des médias d'expression francophone. Nous le finançons autant qu'il est possible à travers la francophonie et TV5. La France a également une chaîne de télévision qui relève du service public, France 24, et nous sommes attentifs effectivement à la situation de l'AITV, de manière à ce qu'il puisse y avoir autant qu'il est possible le pluralisme.

Enfin, sur ce qui s'est produit ce matin, d'abord le Sommet a été une réussite du début jusqu'à la fin. On peut prévoir le début, mais on ne connaît jamais la fin. Et on peut parfois gâcher un processus et même dans le meilleur esprit.

Nous nous sommes retrouvés avec les chefs d'Etat et de Gouvernement, sous la présidence de Macky SALL dans ce que l'on appelle un huis clos. Le huis clos peut donner lieu à des inspirations théâtrales, mais là il s'agissait de trouver une solution. La question a été posée par le Président Macky SALL, il y reviendra. Est-ce que nous cherchions un consensus ou passions-nous directement au vote ? Avec le Président Macky SALL, j'ai proposé que nous puissions nous retrouver à quelque uns, c'est-à-dire les pays qui avaient présenté une candidature, de manière à ce que nous puissions rechercher s'il était possible un consensus.

Les pays l'ont accepté et je veux leur rendre hommage. Ils auraient pu considérer qu'une campagne ayant été faite, elle devait trouver son aboutissement par le vote et les chefs d'Etat ou les représentants des Etats concernés ont accepté cette discussion.

Il y avait quatre candidatures qui étaient des candidatures africaines, et une candidature qui ne l'était pas. Même si nous avons relevé que Madame JEAN étant d'origine haïtienne, d'une certaine façon, elle est aussi Africaine.

Les Africains ont constaté qu'il n'était pas possible de trouver un consensus entre eux, mais qu'il était nécessaire de trouver un consensus francophone. Je veux leur rendre hommage. C'est très important qu'ils puissent avoir cette élévation d'esprit et qu'il y ait la recherche d'une solution qui permette de rassembler. C'est sur la candidature de Michaëlle JEAN que le rassemblement, l'unité s'est produit et qu'il y a eu cette volonté de nous retrouver tous ensemble, sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote. C'est dire les éminentes qualités de Michaëlle JEAN. J'ai veillé à ce que le poste d'administrateur général de la francophonie puisse revenir à un Africain ou une Africaine. Les Africains auront à faire des propositions.

C'est un beau symbole qui vient de se produire. Après un chef d'Etat africain, Abdou DIOUF, d'une certaine façon. C'est aussi une cheffe d'Etat parce que Michaëlle JEAN a été chef d'Etat et c'est aussi une femme et c'était important au moment où la francophonie donnait cet éclairage, donnait cette exigence de faire que les femmes puissent être le levier de la francophonie et aussi du développement. Madame JEAN était je pense aussi la représentante d'une francophonie qui venait de tous les continents. C'est pourquoi, venant de tous les continents, elle pouvait faire le rassemblement de la francophonie. Elle avait un défaut, un seul, c'est qu'elle avait été française. Mais j'ai occulté cette réalité pour que l'on ne laisse pas penser que la France avait imposé une candidature. Merci à vous.

QUESTION Monsieur le Président, dans votre discours d'hier, il y a une phrase qui a retenu mon attention, je la cite et j'espère la citer fidèlement : « Monsieur le Président Macky SALL vous êtes un sage, et la sagesse n'est pas forcément liée à l'âge ». Beaucoup pensent comme moi, que vous fassiez allusion au Président WADE, aujourd'hui à plus de 80 ans.

LE PRESIDENT Je ne parlais pas du Président Macky SALL, mais je parlais du Président DIOUF, en disant que la sagesse n'était pas liée à l'âge, que c'était une qualité intrinsèque. On peut connaître des personnes qui ont un certain âge, mais qui n'ont pas une certaine sagesse et que d'autres qui peuvent être très jeunes, et déjà très sages. Voilà le sens de mon propos.